

INNOVATION ET EFFICACITÉ

Le Canada prend des mesures importantes pour améliorer l'efficacité de son aide internationale. Plusieurs efforts sont en cours pour la rendre plus souple et plus intégrée. Le Canada investit dans l'innovation et la recherche et améliore la communication concernant les dépenses, les activités et les résultats. Le Canada s'efforce également d'utiliser son aide pour tirer parti de ressources de développement durable supplémentaire, comme la mise en place de nouveaux partenariats avec divers intervenants et l'engagement de capitaux privés. Les sections suivantes analysent les efforts suivis du Canada à cet égard.

EFFICACITÉ ET EFFICIENCE DE L'AIDE

L'augmentation de l'efficacité est une priorité absolue pour l'aide internationale du Canada. La Politique d'aide internationale féministe, lancée en juin 2017, opère un changement important dans la manière dont le Canada fournit son aide internationale. La politique décrit sept manières d'améliorer l'efficacité de cette aide internationale. Pour ce faire, le Canada aura recours à :

- des investissements dont on tirera meilleur parti;
- une aide plus intégrée;
- une aide plus adaptée et plus responsable;
- une approche féministe;
- une approche fondée sur l'innovation, la recherche et les résultats;
- des partenariats plus efficaces;
- de meilleures réponses aux besoins et aux possibilités.

Les quatre principes de Busan orientent la coopération efficace pour le développement. Ils ont adoptés après la création du Partenariat mondial



pour une coopération efficace au service du développement à Busan, en Corée du Sud, en 2011. L'approche du Canada respecte les principes pour l'efficacité en matière de développement reconnus à l'échelle internationale suivants :

- la prise en charge à l'échelon local des programmes de développement;
- l'accent placé sur les résultats;
- la transparence et la reddition de comptes mutuelles;
- le travail en partenariats inclusifs.

En 2017, le Canada a fait un pas important vers l'augmentation de l'efficacité mondiale en matière de développement en devenant membre du comité directeur du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC). Ce partenariat multilatéral inclusif fait office de plateforme mondiale d'apprentissage mutuel parmi les décideurs et les acteurs du domaine du développement. Il encourage et surveille la mise en œuvre à l'échelle nationale des principes de Busan pour l'efficacité en matière de développement. Surtout, le GPEDC fait la promotion de l'efficacité des efforts de tous les protagonistes afin de produire des résultats durables qui contribuent à l'atteinte des ODD.